



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E160974

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2024

ÉDITÉ LE 29/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 793648049RE681

Siret : 793 648 049 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62148339

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62148339

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/08/2023

Raison sociale : MARRARI ETS

13 RUE ST MICHEL
68190 UNGERSHEIM

Téléphone : 06 14 99 79 47

Portable :

Site Internet : www.ets-marrari.fr

E-mail : ets.marrari@gmail.com

Responsabilité légale :

MARRARI ALEXANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/04/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.